

patronymique constatent que Jean était l'enfant de *Hugues Rousse*. Comme je le dis ailleurs, l'oreille était trompée. L'étranger comprenait "enfant Dugrousse."

L'étude et l'ensemble des registres établit d'une manière certaine la preuve que plusieurs mariages, supposés contractés, vu l'existence des contrats de mariage qui se trouvent dans les études de notaires, n'ont réellement pas été célébrés.

En voici un exemple :

Au greffe de Gilles Rageot, (28 déc. 1689), on trouve le contrat de mariage de Louis Motard et de Madeleine Faucher. Par les registres il est constaté que cette même Madeleine Faucher épouse en 1692, Guillaume Pinel. Était-elle alors veuve de Louis Motard ? L'acte n'en dit rien ; mais d'autres registres constatent que le même Louis Motard qui avait arrêté les conditions de mariage devant le notaire en 1689, avec la dite Madeleine Faucher, épousait en 1694, Elizabeth Langlois. Donc Louis Motard et Madeleine Faucher n'avaient point contracté mariage, bien qu'il existe au greffe un contrat de mariage qui semble prouver le contraire.

Dans une même famille, plusieurs enfants vivants portent le même nom de baptême ; c'est une cause de fréquentes méprises que le dictionnaire peut rectifier.

Ainsi les registres de Montréal nous donnent en 1674, les actes de mariage de Jean Quenneville, chantre, et, en 1686, celui de Jean-Baptiste Quenneville, chantre. Ce dernier mariage laisserait à croire que c'est *Jean* qui se marie en secondes noces ; mais par les baptêmes qui ont eu lieu dans ces deux familles et dans la même année, il est évident que ce sont les deux frères dont l'un s'appelle *Jean* et l'autre *Jean-Baptiste* qui font baptiser.

Les entrées imparfaites m'ont aussi causé un certain trouble. Que le lecteur en juge. Une sépulture est ainsi indiquée : "Vingt-quatre novembre (1694) nous avons enterré la veuve Sédilot, âgée de soixante ans." Quelle est cette personne ? Il peut y avoir eu plusieurs veuves Sédilot. Il faudra recourir à tous les mariages des Sédilot, et ensuite aux baptêmes des épouses pour arriver à l'âge indiqué.

Ce n'est pas à titre de singularité que je citerai l'exemple suivant : "Aujourd'hui a été inhumé un petit nourrisson de la ville, en présence des petits enfants témoins qui n'ont su signer."

Cette sépulture enregistrée si lestement sera peut-être la cause de graves erreurs. On confondra *Marie-Charles*, mort tout jeune, avec *Charles-Joseph*, son neveu, qui aura joué un certain rôle.

Enfin l'orthographe des noms a subi tant de variations, qu'à chaque instant, pour ainsi dire, on est arrêté. Et sous ce rapport, je crois que j'aurai été utile en rétablissant la véritable orthographe des noms de famille.

On écrit aujourd'hui : Bayard, Laigu, Trépanier, etc. ; mais en référant aux actes antérieurs, on découvre que ces noms ont passé par un grand nombre de transformations : ainsi Bayard était Banlia, Bainlast, Baillac, Bayac, Baillard et enfin Bayard. Laigu était Leillu, Lehiu, Leyieu. Trépanier était de Trépagny, etc., Bourhis, s'est écrit Le Bourhis, Bory, Borice et Bourtier.

J'ai relaté avec une scrupuleuse exactitude tous ces changements, et j'en suis arrivé à établir d'une manière irréfutable la filiation de toutes les familles.